



Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #3 - Automne 2023
Mercredi le 6 septembre 2023
Université de Sherbrooke - A8-234

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- :** Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- :** Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- :** Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- :** Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

James-William Caron
Michaël Godin (quitte à 17h45, est allé donner du plasma xoxo)
Erika Gagnon
Hugo Dieujuste
Dounya El Jabiri
Cassy Dunaj
Mathieu Saade
Frédérique Savard

Observateur.rices:

Alexandra Georgescu
Marguerite Tremblay
Florence Hakier
Yuri Tannous
Jean-Christophe St-Germain
Nathaniël Charland

1. **Ouverture de la séance**
Hugo Dieujuste déclare l'ouverture de la séance à 16h20.

2. **Désignation du praesidium**
Dounya El Jabiri propose Hugo Dieujuste à la présidence, et Érika Gagnon et Cassy Dunaj au secrétariat.
Frédérique Savard appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Frédérique Savard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Cassy Dunaj appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**
Dounya El Jabiri propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 août et du 2 septembre 2023.
Frédérique Savard appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

Poste de secrétariat

12.1 Personne attachée au poste de Responsable aux communications dans le comité Communication et mobilisation

Cassy Dunaj: Pour faire un suivi des dernière rencontre, ce poste a été retiré en 2020 au motif qu'il n'y avait pas suffisamment de tâches: "une personne attachée aux communications ayant pour mandat d'assister la personne Responsable aux communications dans l'accomplissement des tâches du comité; particulièrement dans ses efforts pour mobiliser les membres et les inciter à participer aux instances décisionnelles". Personnellement, je ne serais pas à l'aise avec une personne attachée à mon poste comme c'était le cas avant, la gestion de réseaux sociaux, de facebook et d'instagram avec deux personnes aux mêmes tâches ça peut créer plus qu'il le faut des problèmes. Donc avec une tâche précise de secrétariat, puis par exemple la délégation de l'AGEDtv, ça pourrait être correct pour moi.

Mathieu Saadé : Je suis d'accord avec le point de Cassy. je suis d'accord à ne pas ramener le poste s'il n'y a pas assez de tâches. Je suis donc également d'accord pour créer le poste de secrétaire en AG.

Dounya El Jabiri : Ça veut dire qu'il faut passer en CA pour faire l'ajout , mais le CA est après L'AG.

Frédérique Savard: Une dérogation se ferait, le président du CA nous avait dit qu'il allait y avoir un CA fin été, il n'y en a pas eu. Je pense qu'il serait d'accord avec un changement comme ça.

Hugo Dieujuste : On peut demander une dérogation mais on pourrait aussi le demander à la deuxième AG.

Dounya El Jabiri propose qu'on demande à Valérian Hébert-Ferraque la présentation du budget ne soit pas au premier CA d'automne.

Mathieu Saade appuie.

Frédérique Savard demande le vote.

A : 1

P : 3

C : 4

La proposition est rejetée

James-William Caron: Est-ce que le seul point qui doit être apporté en CA c'est la création de poste? Si oui, c'est vraiment plus simple de mettre ce point dans un autre AG au lieu de faire plusieurs dérogations même si c'est le CA qui aurait dû avoir une rencontre fin d'été.

Mathieu Saade : Pour répondre à James, je crois que c'est une pierre deux coups, j'ai besoin d'un CA avant celui du 28. J'ai des points à apporter également, que j'ai apporté au président du CA durant l'été. par exemple, le tournoi de golf, car l'AGED n'est pas liée en ce moment, c'est mon nom personnel qui y est. Je ne parle pas pour l'ajout du poste, mais pour ce point ; l'ajout du poste est juste un bonus. Il était supposé avoir un autre CA avant la fin de l'été selon les dires, chose qui n'a pas été faite.

Dounya El Jabiri : Il y a aussi la demande de reparler de la demande de subvention de Salzburg qui devait être parlée en CA de fin d'été.

Frédérique Savard : Je suis d'accord pour le CE d'avance, je ne comprends pas pourquoi il y a déjà une dérogation. le dernier CE, on s'est entendu sur les dates, je ne comprends pas pourquoi il y a une dérogation qui a été faite. je ne suis pas d'accord avec le changement qui met le CA après la deuxième AG.

Dounya El Jabiri: comme je vous l'avais soulevé au dernier CE , je ne pouvais pas discuter des états financiers avant. J'ai aussi mentionné que j'allais me renseigner sur la possibilité de changer le CA budget à ces dates, je l'ai fait par conversation messenger. j'aurais dû le dire au CE d'aujourd'hui, avant que Valérian m'écrive pour faire la dérogation pour que le budget ne soit pas adopté en AG de septembre.

Florence Hakier : L'Obiter aimerait également passer en CA le plus rapidement possible. Si nous nous intégrons à l'AGED, les changements à apporter devraient être fait rapidement pour que l'on puisse tous bénéficier de cet ajout. Nous commençons les publications bientôt, ça serait important pour nous.

Cassy Dunaj : En effet, pour l'Obiter ce serait très pertinent de passer rapidement en CA. On a plusieurs points qui s'ajoutent depuis l'été en lien avec les RGs à revoir, notamment avec la commission de révision qui doit passer en CA. Autant avec l'Obiter qu'avec le CE, nous pourrions bénéficier de l'ajout d'un CA. Je parle ici au nom de l'Obiter, nous avons travaillé extrêmement fort dans les deux dernières semaines à apporter plusieurs changements, dont des changements à nos RGs, pour pouvoir faire une transition efficace avec l'AGED. Ce serait dommage que l'équipe de l'Obiter ait travaillé fort pour que ça culmine finalement jusqu'à plus tard dans la session. Bref, l'Obiter pourrait certainement bénéficier en effet d'un CA plus tôt, auquel on pourrait aborder ces points avec les RGs.

Frédérique Savard : Je suis d'accord de demander une dérogation pour avoir un CA avant la première AG. Je suis seulement pas d'accord de greffer cette demande à l'autre parce que je ne comprends pas pourquoi ne comprends pas pourquoi il y a l'autre. Ce n'est pas parce que nos prédécesseurs ont manqué de temps et demandé des dérogations qu'on doit le faire aussi. Je ne comprends pas pourquoi on a besoin de la première dérogation parce qu'on s'était entendu dire que le CA budget irait entre les deux AG. Les états financiers peuvent être finis et vous permettre de faire le budget avant qu'il soit adopté officiellement. Et je comprends que le budget c'est long en commission et en CA mais vous avez le temps dès que les états financiers sont finis, même si ils ne sont pas approuvés.

Dounya El Jabiri: Je n'ai pas le pouvoir d'adopter le budget par moi-même , si ça avait été le cas, ça aurait été fait beaucoup plus tôt. Les décisions doivent être prises par la commission budgétaire. Ensuite, le CA doit voter chacun des montants des cases budgétaires lors du premier CA d'automne.

Selon le calendrier des instances que l'ancienne VP avait formulé à l'aide de la présidence du CA d'été, la seule date possible était fin septembre. Quand j'ai contacté le Président du CA cet été, afin de voir s'il était possible de déplacer le CA budget aux dates proposées par Frédérique Savard au dernier CE, il m'a dit qu'il était fort probable que cela allait être impossible étant donné que le CA budget prendra beaucoup de temps.

James William Caron : selon art.101, présentation des états financiers doivent se faire lors de l'AG générale de la session d'automne. Si on en fait plus qu'une, ça ne dit pas ça doit être lors de laquelle. art.102.1 RGs budget présenté lors de la première séance du CA. Faut que le budget soit prêt pour ça, et on a besoin d'une dérogation puisque ce n'est pas durant cette rencontre du CA que l'on pourra le faire.

Mathieu Saadé : Pour pas qu'on tourne en rond, je propose que quelqu'un fasse une proposition. Est-ce qu'on peut proposer la même chose ?

Michaël Godin propose de demander à Valérian Hébert-Ferrate faire une dérogation pour que la présentation du budget ne soit pas au premier CA de l'automne.
Mathieu Saadé appuie.

Frédérique Savard demande le vote.

A:1

P:7

C:1

La majorité est constatée

12.2 Obiter + AGED

Florence Hakier : Premièrement le premier point pour le CA de l'Obiter, pour le poste de direction on voudrait que la personne aille fait un mandat d'au moins 1 an au CA. Le processus d'élection resterait à l'interne et non que cela passe en AG. On voudrait voir si cela posait problème. On a également le poste de correction en chef et de rédaction on chef qu'on voudrait que la personne ait fait un mandat à titre de rédaction ou de correction avant, comme un pré-requis. Puisque l'on serait 6 membres du CA il faudrait alors avoir 2 membres aux Assemblées générales de l'AGED. Aussi, l'Obiter est inscrit au REQ en son propre nom, je sais que l'AGED l'est aussi, est ce que cela pose problème?

Dounya El Jabiri : Pour le REQ, rien dans les RG. on regardera avec le CA voir s'il y a une problématique sur ce point, comme avec le compte en banque de l'Obiter.

Jean - Christophe : Il faudrait que l'AGED soit propriétaire de l'organisme pour que ça fonctionne au niveau légal.

Frédérique Savard : Art. 87 , la coordination doit être élue en AG. Pour les autres membres du CA aussi ça devrait être en AG ou en vote en ligne comme les autres comités, mais vous pouvez donner préséance à ceux qui ont eu un mandat. Ce que je vous suggérerais c'est de ne pas considérer sur papier le correcteur en chef et le rédacteur en chef dans le CA, mais de les choisir comme les autres avec la procédure comme simonu, LawGames etc et qu'à l'interne vous leur donniez le droit de vote.

Florence Hakier: Nous sommes un journal, nous avons besoin de personnes qui peuvent produire des articles de bonne qualité, nous devons conserver une position dans les décisions sur les membres. je comprends qu'il y a l'article, ce n'est pas d'OP, on pourrait voir à faire un changement à ce point. C'est un sujet qui est toujours un frein de notre côté car c'est très important pour nous.

Hugo Dieujuste: Il faudrait peut-être que la proposition d'allier les deux groupes vienne avec un changement dans les RG également.

Florence Hakier: En ce moment, nous avons nos propres RG d'environ une vingtaine de pages, nous sommes en train de les modifier. Pour les ajouter aux RG de l'AGED, nous voulions ajouter une mention que l'Obiter est régi par ses propres règlements, qui sont approuvés par l'AGED et conformes à ceux-ci. nous avons dans ce document nos processus d'élection, les tâches...

Cassy Dunaj : Pour revenir sur le point de Fred et en général, pour le poste de rédaction en chef et correction en chef, on doit faire des changements sur les RG, donc on pourrait faire en sorte que ce soit bien fait pour ne pas donner des problèmes aux prochains membres de l'Obiter. Donc pour les rédacteurs en chef, correcteurs en chef, oui on pourrait faire la sélection comme les postes de rédaction et de correction, puis ensuite sélectionner les deux membres parmi ces postes pour siéger sur le CA. Je ne verrais pas enlever ces postes là du CA c'est certain, ils ont un rôle extrêmement important.

James William Caron : Je trouve que c'est une bonne idée d'ajouter une annexe des règlements de l'Obiter, en sachant qu'ils ne pourront plus opérer sans entrer dans l'AGED. Par contre, il faudrait s'assurer qu'on puisse vérifier les modifications futures de leur RG pour qu'il respecte les principes des nôtres.

Dounya El Jabiri : C'est quoi la raison première pour laquelle vous voulez entrer dans l'AGED?

Florence Hakier : Nous avons besoin de l'AGED pour la publicité, puisque nous ne pouvons plus afficher sur les réseaux sociaux.

Cassy Dunaj : On va aussi donner un coup de main pour le collectif. L'Obiter c'est là depuis 1975 donc on devrait les appuyer autant que le collectif. Je crois que c'est important pour la suite des choses qu'il y ait de la coopération entre tous les comités.

Jean-Christophe: Pour ajouter un nouveau comité, comme c'est le cas en ce moment, il semble y avoir beaucoup de problématiques pour les intégrer... Je me demandais pourquoi on ne sonde pas l'ensemble des membres pour faire entrer un nouveau comité dans l'association étudiante ?

Cassy Dunaj: Le Journal l'Obiter n'est pas un externe, je crois que personne à la faculté n'est pas familier avec. Il est en collaboration avec l'AGED depuis son arrivée, soit en 1975. Ce n'est pas la procédure, et c'est au niveau des RGs et avec le CA qu'il faut voir, pas à savoir si c'est compatible ou non avec l'AGED et tous les membres.

Florence Hakier: Je crois qu'on avait une entente avec l'AGED comme quoi les frais REQ et le domaine était assumé par l'AGED. Est-ce que si on rentre dans l'AGED on pourrait avoir plus de financement?

Dounya El Jabiri : Je vais me renseigner là-dessus.

Florence Hakier: Aussi, pour le CA on garderait ouvert aux personnes au BAC et pour les postes de rédacteurs on voudrait avoir des gens de l'externe qui pourraient être du 2^{ème} cycle ou de domaine d'étude connexe.

Hugo Dieujuste : Selon moi oui cela va poser problème car les rédacteurs doivent être des membres de l'AGED.

Cassy Dunaj : Pour les comités tel droit notarial, common law, droit de la santé, il y a des membres de 2e cycle sur ces comités.

Florence Hakier : Donc je comprends que la question des postes doive être réglée en CA. Ensuite pour la communication/promotion du journal, allez vous nous supporter?

Cassy Dunaj : Oui dans le courriel de la semaine c'est certain, puis aussi je sais que des fois il y a des problèmes avec facebook, l'AGED pourrait être présent pour continuer la présence de l'Obiter si ces problèmes surviennent. On va pouvoir donner aussi plus de visibilité, en incluant l'Obiter dans certains événements, des soirées, ou encore en permettant une collaboration plus étroite avec les autres comités de l'AGED.

Florence Hakier : Y-a-t-il d'autres obligations que l'Obiter devrait savoir avant de faire partie de l'AGED?

James-William Caron : Je pense que beaucoup de choses doivent d'abord être établies en CA. Pour le reste des questions de participation aux AG, subvention, etc c'est sûr que vous devrez respecter les RG de l'AGED. Mais, probablement que vous aurez moins de responsabilités parce que votre organisme serait la propriété de l'AGED donc l'association ferait la gestion du comité au REQ par exemple.

Florence Hakier: Pour être dans l'AGED, comme je l'ai mentionné, il faudrait que ce soit fait rapidement pour que ça reste dans notre meilleur intérêt. Nous commençons la publication des articles dans les prochaines semaines.

Hugo Dieujuste: Si tout se passe bien, il devrait passer au prochain CA, puis être voté en AG.

Cassy Dunaj : Point d'information pour l'Obiter, une fois que c'est voter en CA c'est entériner entre les deux.

Jean-Christophe St-Germain : Dans les RG, chaque comité doit donner un rapport de ses activités.

Dounya El Jabiri : Oui, c'est en début de mandat, c'est déjà fait cette année. Aussi, l'Obiter a déjà une case budgétaire, ce n'est pas du nouveau.

Florence Hakier : Le processus de sélection des membres du CA , ainsi que les rédacteurs et correcteurs, on voudrait que la sélection des membres reste celle que nous avons établie , soit avec des entrevues et une sélection des membres.

James William Caron propose d'amener les présentes questions au CA afin d'avoir de meilleures idées de la situation actuelle et permettre à l'Obiter de prendre sa décision finale.

Frédérique Savard appuie.

Cassy Dunaj déclare son conflit d'intérêt.

AU

7. Dossiers internes

8. Dossiers externes

8.1 Règlements généraux de la FEDQ

Frédérique Savard : FEDQ , on a fait des RG , car il n'y avait absolument rien , donc on a passé l'été à faire des RG . Je peux prendre les commentaires.

James William Caron : Moi c'est au sujet de la cotisation , est ce que cela change beaucoup notre cotisation?

Frédérique Savard : on est à 4000 en ce moment mais il faut prendre en considération qu'il y a une augmentation de 200 %.

James William Caron : Le reste était bon.

Dounya El Jabiri : Si ce n'est pas adopté il se passe quoi avec le 4000\$.

James William Caron : Moi je crois qu'il serait sage qu'il y ait une probation par le CA ou AG parce que si quelque chose se passe mal, c'est quand même un gros point qui pourrait nous revenir dessus.

Frédérique Savard : Il va y avoir une approbation avant que le tout soit adopté, minimum du CE, je ne sais pas si le CA est nécessaire.

Hugo Dieujuste : Je serais quand même plus à l'aise que la version officielle soit approuvée en CA

8.2 Midi des comités - FEUS et FEDQ

Frédérique Savard : c'est deux demandes séparées , 1) la FEUS voudrait venir aux midis des comités et 2) la FEDQ voudrait aussi venir à midi des comités.

Cassy Dunaj: Moi je suis tout à fait d'accord, tout type d'implication est intéressant. J'ai aussi émilie Bélanger et Émilien pour Runnymede et je leur ai dit oui donc j'accepterais la FEDQ et la FEUS.

Mathieu Saade: Moi aussi je soutiens que la FEUS et la FEDQ viennent aux midis des comités , ce sont 2 comités qui ne sont pas assez connus par la communauté étudiante.

Frédérique Savard propose d'inviter la FEUS et la FEDQ au midi des comités demain le 7 septembre à midi.

AU

9. Dossiers financiers

9.1 Demande de subvention - Animal Law Conference

[Demande de subvention - Canadian Animal Law Conference](#)

Dounya El Jabiri : étudiante qui va assister à une conférence à Toronto sur le droit animalier , elle fait une demande de 500\$. J'aimerais qu'on l'analyse ensemble puisque c'est la seule demande de subvention qu'elle semble faire. De plus , un hébergement de 800\$ pour Toronto , c'est peut-être à reconsidérer.

Hugo Dieujuste : Pourquoi ils ne peuvent pas prendre ça dans leur budget s'ils en ont?

Dounya El Jabiri : C'est un comité hors AGED.

Cassy Dunaj: De toute manière je ne crois pas que c'est en liens avec le comité droit animalier, ça semble plus être une initiative personnelle.

James William Caron : Je pense que 500\$ c'est vraiment beaucoup. Si on va dans cette direction, je propose qu'on diminue ce montant. En effet, si on compare aux 2 semaines en Europe où l'on a donné 300\$ par personne lors du CA cet été, je crois pas que c'est très équitable.

Frédérique Savard : Ben moi je serais en faveur de donner 0\$, car nous avons donné 0\$ a des concours dans les dernières années. De plus , c'est un comité indépendant de l'AGED donc je ne verrais pas pourquoi on donnerait de l'argent.

Dounya El Jabiri : Je regarde le précédent, soit le concours de négociation, ils ont reçu 0\$, bien que ce soit un concours et que cela aurait donné une belle image à l'AGED. Point d'information, les demandes sont analysées en partie à voir si elles permettent le rayonnement de la faculté, de l'association, et/ou que les personnes représentent en quelque sorte notre faculté point de vue visibilité. Pour cette raison, je suis du même avis d'accorder le montant de 0\$.

Mathieu Saadé propose de recommander au CA de refuser la demande de subvention
Frédérique savard appuie.

Cassy Dunaj demande le vote.

A: 3

P : 4

C :0

La majorité est constatée

9.2 Demande de subvention - Coach recrue

[Demande de subvention - Coach recrue](#)

Dounya El Jabiri: Le comité coach-recrue est un comité hors Aged , cette année il souhaite faire une activité d'intégration avec les premières années et les coach soit un dîner Pizza. À mon avis, je trouve que c'est une bonne initiative pour faire la connection entre les coach et les recrues, mais peut-être réétudier la valeur de la demande de subvention.

James William Caron : 500\$ ça peut être juste quand même pour la Pizza et c'est une bonne initiative. Cependant, je trouve que la demande de subvention est vague et qu'elle est précipitée parce qu'ils ne savent pas combien de personnes seront coach ou recrue. Donc, je recommanderais d'attendre qu'ils aient plus d'informations et qu'ils reviennent.

Mathieu Saadé : Je pense que c'est une bonne initiative, c'est étroitement relié à la communauté étudiante, mais c'est vraiment abstrait comme demande, on ne connaît pas le nombre de coach et le nombre de recrues, alors selon-moi cela aurait besoin de plus de précisions.

Frédérique Savard: Il y a environ 30 coachs et 90 recrues. donc un total de 120 personnes.

James William Caron recommande au CA d'accorder la demande de subvention de 500\$.

Mathieu Saade appuie.
AU

10. **Dossiers académiques**

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

13.1 Activité partenaire de la rentrée

Mathieu Saade : J'aimerais demander à mes collègues du CE d'essayer de promouvoir l'activité de la distribution des objets promotionnels le 11 septembre prochain. Lawgames a fait une séance d'information en même temps, ça diminue notre visibilité. svp en faire la promotion, il y a quand même 6 cabinets qui se déplacent pour cette occasion.

Dounya El Jabiri : Est-ce que ça tient toujours que Frédérique, moi et toi distribuons les objets promotionnels du cabinet Gowling.

Mathieu Saade : Oui.

Alexandra Georgescu : Vous pouvez propager l'information aux responsables sociaux.

Mathieu Saade : Oui, merci pour la proposition c'est une bonne idée. Je suis en train de regarder ça avec Cassy.

James-William Caron: Moi Lawgames n'ont pas le choix, c'est une rencontre obligatoire pour ceux qui vont faire les Lawgames. C'est une rencontre d'environ 30-40 minutes donc ils peuvent toujours y aller après.

13.2 Conférence Isabelle Laflèche

Mathieu Saade: comme le point précédent, le taux de participation n'est pas optimal en ce moment. Encore ici, j'apprécierais que vous m'aidiez avec la promotion pour cet événement. par exemple, de parler dans vos comités.

Dounya El Jabiri: Comme on nous l'a mentionné l'an dernier, il n'y a pas tant de gens qui regardent les courriels de la semaine donc peut-être les mettre dans les groupes messenger Facebook.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1 suivi Consignation

Michaël Godin : Donc comme vous le savez, ça fait plusieurs mois que je travaille là-dessus, j'essaie de travailler pour qu'on aille un local pour laisser les canettes. Entre temps, on a parlé de peut-être laisser les canettes après les 5@8 dans le local de Promo, pour une seule journée. J'essaie de trouver un local, avec Marie-Jacques, pour une collecte de sacs chaque vendredi, elle dit que ce n'est pas possible. Les formulaires annoncent les ramassages d'ici 10 à 15 jours. Je ne peux pas prévoir les jours d'avance. Qu'est-ce qu'on fait?

James William Caron : Si Consignation est si compliqué que ça, lorsque je suis allé déposer les canettes au provigo aux integ, ils nous ont dit qu'ils faisaient la même chose. donc peut être que c'est plus facile pour vous de fonctionner avec provigo.

Michaël Godin : Comment as-tu fait pour apporter les canettes?

James William Caron: J'ai marché, fait plusieurs aller-retours.

Michaël Godin : Ça serait à qui d'aller au Provigo ? Moi ?

Michaël Godin : Combien de sacs environ

James William Caron : Au moins 3/4.

Michael Godin: Si nous sommes capables d'avoir un local, on peut les laisser. mais si on n'a pas de local j'irai les porter au provigo.

Frédérique Savard : Même si on a un local, avec l'état des sacs, on ne peut pas les laisser là, ça coule, ce n'est pas une bonne solution.

Hugo Dieujuste : On irait les porter directement, le lendemain, au Provigo?

James William Caron : Oui, mais nous devons prendre les sacs du Provigo

Hugo Dieujuste : Avez-vous demandé aux autres facultés ce qu'ils font?

Frédérique Savard : Je pense qu'ils consignent uniquement dans les grandes occasions. Mais je peux me renseigner. La FEUS a donné les mêmes directives à toutes les facultés de les mettre dans un local. Dans tous les cas, on doit les porter quelque part.

James-William Caron : Si tu peux savoir s'il y a une place proche alors.

Hugo Dieujuste: Il faudrait regarder comment les autres facultés le font, peut-être le faire avec eux aussi.

Frédérique Savard: Voulons-nous vraiment nous embarquer avec d'autres gens pour les canettes? Je suis un peu réticente.

Michaël Godin: Je comprends, le but ne serait pas de mettre les canettes avec eux, mais s'ils ont une journée particulière de ramassage, on pourrait s'arranger avec eux pour que ce soit ramassé au même moment pour l'instant. par contre, ne pas partager les sacs avec eux.

Dounya El Jabiri propose que pour le 5 à 8 de demain le 7 septembre 2023 Michael Godin apporte les sacs de consigne au provigo le temps que l'on trouve une solution permanente, et que Frédérique passe chercher des sacs avant le 5a8 si le Provigo donne des sacs.

Frédérique Savard appuie.

AU.

Varia

Points au CA

- ajout d'un membre comité face à face
- demande subvention salzbourg
- don défilé de mode
- demande subvention conférence animal
- demande subvention coach recrue
- carte de crédit
- états financiers (si tout va bien 😊)
- élection commission budgétaire (membre #4)
- contrat tournoi de golf
- ajout de l'Obiter dans l'AGED - RGs
- élection commission des RG
- ajout d'un membre secrétariat CE

ODJ rencontre facultaire

Politiques VACS

demander d'ajouter à la fin de l'odj que quelques membres du CE souhaitent aborder certains points aux coordos des comités.

15. Fermeture de la séance

La séance est levée à 18h24.